



Le Petit Bordier

Bulletin municipal



Bulletin semestriel - Juillet 2018

L'intérêt général n'est que très rarement la somme des intérêts individuels, ce qui rend parfois difficiles les choix faits par votre équipe municipale. Les sollicitations sont la plupart du temps de nature individuelle... Mais c'est la responsabilité de vos élus de prendre des décisions privilégiant l'intérêt collectif ; à travers ces choix, certains percevront immédiatement la prise en compte de leur requête et d'autres pas du tout où parfois plus tardivement. Les deux grands projets de ce mandat répondent à cette exigence de réflexion sur l'intérêt général qui doit tous nous animer. En effet les équipements collectifs telles que la station d'épuration ou l'école constituent des éléments d'attractivité de notre commune qui bénéficient directement ou indirectement à tous en attirant préférentiellement sur notre territoire les personnes désireuses de s'implanter dans notre bassin de vie. Les impacts peuvent être mesurés à court terme sur l'activité économique et l'animation, à plus long terme sur la valorisation du patrimoine immobilier.

Les travaux du projet d'extension de l'école Paul Fort élaboré en concertation avec l'équipe enseignante sont en cours et la mise à disposition des locaux pour les enfants de l'école maternelle est prévue pour septembre 2019. A cette même date, débuteront les travaux de réhabilitation de l'actuelle école maternelle qui est destinée à accueillir les enfants de l'école élémentaire Georges Brassens.

Certains d'entre vous se sont émus de constater une prolifération importante d'herbes folles en divers endroits de la commune et notamment sur les trottoirs. Je vous rappelle que désormais, la loi interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires et en particulier les désherbants... Il s'avère d'une part, que les importantes précipitations du mois de mai ont favorisé plus que de coutume la prolifération végétale et d'autre part nos collègues du service technique ont été accaparés par la prise en main de la station d'épuration qui est aujourd'hui pilotée et maintenue par leurs soins. Il en résulte que le démarrage des travaux d'été a pris un peu de retard, mais le plan d'action mis en œuvre nous permettra de compenser ce délai dans les jours qui viennent.

La rentrée de septembre 2018 verra la mise en place des nouveaux rythmes scolaires puisque en concertation avec les représentants des parents d'élèves et l'équipe enseignante, le choix a été fait au retour de la semaine à 4 jours. La communauté de communes du Val de Sully met en place à partir de la rentrée les **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** dans différentes communes dont Les Bordes ; ainsi les parents qui souhaitent confier leurs enfants pour la journée désormais libre du mercredi pourront le faire dès le mois de septembre.

Pour conclure je souhaite au nom de tous, adresser toutes nos félicitations au monde associatif de notre commune qui a déployé beaucoup d'énergie en ce début d'année pour assurer la tenue de manifestations culturelles et sportives de qualité sur notre territoire ; avec bien sûr une mention spéciale pour l'équipe de danse Country qui a réussi à se hisser à la deuxième place du championnat de France ! Bonne période estivale à tous.

Gérard BOUDIER

Rentrée scolaire 2018-2019

A ce jour 218 enfants sont inscrits au SIVOM (Les Bordes : 147 élèves ; Bonnée : 71 élèves).

Les horaires de classe sur 4 jours (lundi—mardi—jeudi—vendredi) sont :

LES BORDES : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15

BONNEE : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Horaires du car : Le départ se fera à l'arrêt de bus au 38, rue de la mairie et le retour à l'arrêt de bus de la mairie à l'entrée de la place Brucy.

Départ à 8h30 et retour à 16h50.

Exceptionnellement, la vente des tickets de cantine et de garderie s'effectuera semaine 35 de 9h à 12h et de 14h à 17h au secrétariat du SIVOM, 38, rue de la Mairie. Ensuite la vente se fera, comme habituellement, les mardis et vendredis de 15h à 18h.

Le dossier unique d'inscription est à rapporter au plus tard le 6 juillet. Passé ce délai, l'utilisation des services ne sera pas acceptée.

Les tarifs du restaurant scolaire et du transport restent inchangés. Les tarifs de la garderie seront appliqués selon le quotient familial.

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE : 3,25€

TARIF GARDERIE selon le quotient familial : - de 0 à 599€ : 2,50€

- de 600€ à 999€ : 2,80€

- à partir de 1000€ : 3,10€

TARIF TRANSPORT : 60€/an pour le premier enfant puis 30€ pour les suivants.

La dalle de l'agrandissement de l'école Paul Fort a été coulée mi-juin.



Plan local d'urbanisme — PLU

Le conseil municipal a voté le nouveau Plan Local d'Urbanisme lors du dernier conseil le 22 juin 2018. Les permis de construire déposés doivent donc désormais répondre aux exigences du PLU. Les documents sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune dans la section Urbanisme.

Etat civil

Ils se sont unis

Eric BIDARD et Emilie POT

Florent DELAHAYE et Marie-Eliette FERRER

Ils nous ont quittés :

Yolande PERROT

André PICARD

Monique LAFAYE

Noé CHRETIEN

Serge COUTELLIER

Travaux et projets

Le Conseil Départemental va procéder à la réfection d'une partie de la chaussée rue de la mairie, du carrefour jusqu'à l'ancien passage à niveau. Les travaux vont entraîner la fermeture de la route entre le 23 juillet et le 3 août.

Le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet INCA pour des travaux de voirie rue du hallier.

Le Conseil Départemental a attribué une subvention de 65307€ pour les travaux à l'école Paul Fort. Il a également attribué une subvention de 11497€ pour la mise en accessibilité de la salle polyvalente (porte d'entrée et sanitaires) pour des dépenses estimées à 18522€. Les travaux au niveau des sanitaires seront réalisés durant le mois d'août en régie (par les employés communaux). L'accès à la salle sera donc fermé du 6 août au 15 septembre.

Un panneau lumineux d'affichage sera prochainement installé sur la commune pour une dépense estimée à 11721€. Le conseil départemental participe pour 9377€ soit 80% de cet investissement. Ce panneau permettra de donner de manière plus régulière des informations communales et également les événements des associations.

Suite à des dégradations, la passerelle en bois permettant la traversée du sentier à l'âne au-dessus du déversoir de l'étang a dû être démontée. Les employés communaux ont donc réalisé une nouvelle passerelle en béton afin de permettre la continuité de la promenade autour de l'étang.



« Avec votre commune, abandonnez vous aussi les produits chimiques. »

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune ne peut plus utiliser d'herbicides (loi Labbé) pour l'entretien des trottoirs et des lieux publics. Les agents communaux ne peuvent pas entretenir l'ensemble des trottoirs où les herbes se développent. Des demandes de subventions sont en cours pour permettre l'achat de matériel afin de permettre un minimum d'entretien. Le test d'enherbage maîtrisé sur une partie de la rue nationale n'a pas donné pour l'instant une pleine satisfaction, probablement du fait de la rémanence des herbicides utilisés pendant des décennies sur les trottoirs. Une nouvelle réflexion est donc engagée.

En attendant, chacun d'entre nous est responsable de l'entretien des abords de sa propriété, durant toute l'année, ce qui inclus un minimum d'entretien comme le déneigement mais également le désherbage et le balayage des feuilles mortes. Mais attention cet entretien ne peut pas être réalisé en utilisant des herbicides y compris pour l'entretien des fossés.

Un arrêté municipal rappelle également aux propriétaires leur obligation d'entretenir les haies en bordure de propriété, surtout le long des voiries afin de ne pas gêner la visibilité.





Le Bus numérique



INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES RÉSEAUX SOCIAUX

Des ateliers pour rester connecté

en Centre - Val de Loire



GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Mardi 2 octobre 2018 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Parking de la salle polyvalente

Inscription à l'accueil de la marie ou au 02.38.35.51.02



BUDGET COMMUNAL 2018

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2018 = 1 367 122 €

Charges à caractère général

Eau, électricité, combustibles, carburants, entretien des bâtiments, voirie, réseaux, entretien terrains, matériels roulants, assurances.

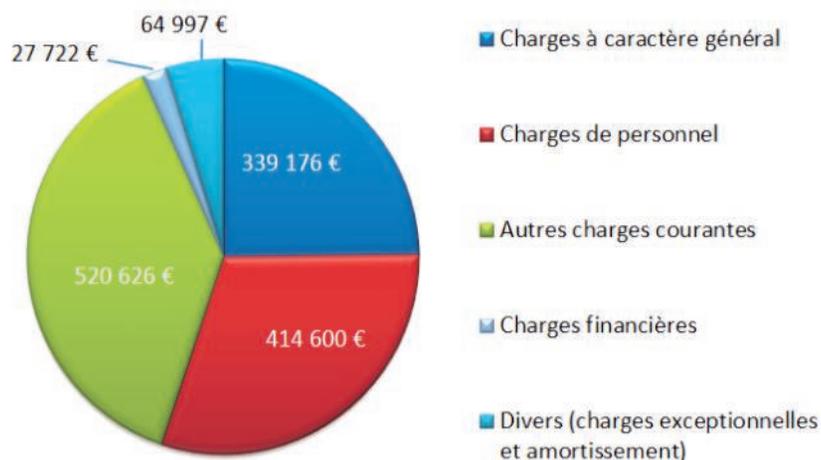
Charges de personnel : Salaires et charges

Autres charges courantes

Participation aux organismes de regroupement (SIVOM scolaire Les Bordes / Bonnée). Indemnités élus, formation élus. Subventions aux associations, CCAS, service d'incendie

Charges financières : Intérêts d'emprunts

Charges exceptionnelles : Prix village fleuri



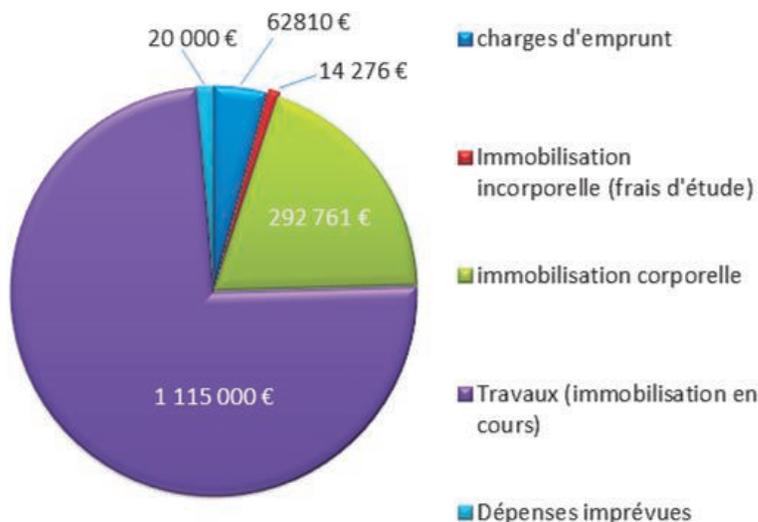
Dépenses prévisionnelles d'investissement 2018 = 1 504 847 €

charges d'emprunt : remboursement du capital des emprunts

Immobilisation incorporelle : contrat informatique, élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme)...

Immobilisation corporelle : travaux sur les bâtiments, matériels techniques et informatiques, défense incendie, mobilier...

Travaux : voirie, projet scolaire ...



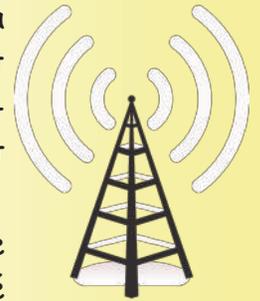
La bonne gestion des dépenses en 2017 a permis de dégager des excédents. Pour le budget fonctionnement, l'excédent a été de 53 030 € et il est de 38 357 € pour le budget investissement.

Les orientations du budget 2018 voté par le conseil municipal sont les suivantes :

- pour les dépenses de fonctionnement :
 - stabilité et maîtrise des dépenses
 - poursuite de l'optimisation des contrats communaux
 - maintien du niveau d'entretien et de fonctionnement de la commune
- pour les dépenses d'investissement :
 - lancement de la construction du groupe scolaire sur trois exercices budgétaires (2018 à 2020)
 - début du plan pluriannuel de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments municipaux
 - travaux de voirie suivant le plan de la commission

Antennes de téléphonie mobile

Le réseau de téléphonie mobile de la commune s'améliore progressivement. La commune est couverte par plusieurs antennes. Le château d'eau sert de support pour les antennes d'Orange et de Bouygues. Free a installé un pylône sur un terrain communal au nord du bourg. Celui-ci est en cours d'essai par Free et devrait être opérationnel prochainement.



Les antennes situées sur le toit du château d'eau obligent le personnel de Bouygues à passer par l'intérieur du château d'eau. Pour des raisons de sécurité sanitaire, le conseil municipal a donc décidé de ne pas renouveler la convention avec Bouygues. Une nouvelle solution est donc en cours de négociation pour permettre à Bouygues de continuer à couvrir notre commune sans interruption du service.

Aux Coteaux, le pylône exploité par Orange sert également à Free. Ce pylône doit également passer prochainement en 4G.

Nouvelle station d'épuration

Le bassin de stockage restitution, construit sur le site de l'ancienne station d'épuration, est opérationnel depuis la fin du mois de mai. Lors des épisodes orageux de mai et juin, ce bassin a joué son rôle en empêchant l'eau de pluie qui passe dans le réseau d'assainissement d'être rejetée sans traitement dans la Bonnée. La nouvelle station doit donc traiter un volume plus important ce qui va sûrement entraîner un surcoût de fonctionnement par rapport à l'ancienne station. Les agents techniques communaux gèrent l'exploitation de la nouvelle station depuis la mi-juin après avoir reçu une formation par un agent de Suez.

La relève des compteurs d'eau débutera fin août. Pensez à enlever les protections contre le froid pour faciliter l'accès à votre compteur par les employés communaux qui assurent la relève. Le fontainier profitera de son passage pour changer des compteurs anciens et pour poser des bagues de plombage sur les compteurs.

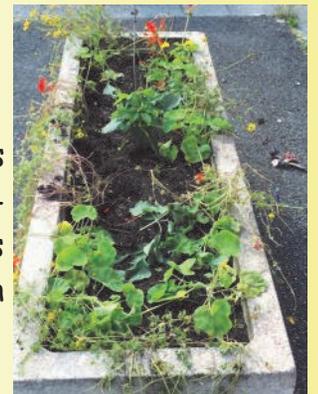


Tableau des jours de collecte
des ordures ménagères

Jours fériés	Date de la collecte
Mercredi 15 août	Jeudi 16 août matin

Fleurissement communal

Les agents communaux ont œuvré au fleurissement de notre commune mais malheureusement des dégradations et des vols de fleurs ont eu lieu notamment à l'espace Brucy. Il est dommage que des personnes ne respectent pas le travail des agents et que ces dégradations entraînent un surcoût et un surcroît de travail.



*Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. ISSN 2427-6723
Photographie de la couverture : fleurissements de la commune réalisés par les quatre agents techniques communaux : Marc, Jérôme, Cyril et Thierry (de gauche à droite).
Félicitations pour ces œuvres qui agrémentent notre village.*

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

GOÛTER DES PERSONNES ÂGÉES

Le jeudi 12 avril, les membres du CCAS ont organisé un après-midi festif pour nos habitants de plus de 75 ans. Au programme musique et petits gâteaux.

A la demande du CCAS, Monsieur Bento, responsable de l'école de musique intercommunale, a proposé une inter-

vention de l'atelier « accordéon adultes » avec pour thème la « musette ». Une dizaine de musiciens et chanteurs encadrée par leur professeur Madame Chaminaud ont animé ce petit moment convivial.

Instant privilégié d'échanges, de partage autour d'une collation très appréciée.



Plan canicule

Un dispositif de veille et d'alerte est instauré dans notre commune notamment du 1^{er} juin au 31 août avec le plan canicule. Les coordonnées des personnes fragiles figurant sur un registre dédié, permet aux services sociaux et sanitaires d'intervenir en cas de canicule mais aussi grand froid et inondation.

L'inscription proposée est facultative mais conseillée aux personnes suivantes :

- adultes handicapés, en invalidité ;
- personnes âgées de 65 ans et plus ;
- personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

L'inscription peut se faire par la personne elle-même, son représentant légal ou avec l'accord de l'intéressé par un tiers, sur un simple appel téléphonique au CCAS communal au : 02 38 35 51 02.

Les membres du CCAS se tiennent à la disposition des personnes désirant des renseignements ou de l'aide concernant leur inscription.



CARRE ROUGE MOBILE

Le camping-car aménagé de la Croix Rouge sera présent sur le grand parking du carrefour de 13h30 à 15h30 les jeudis :

- 12 et 26 juillet
- 9 et 23 août
- 6 et 20 septembre

Contact : 02 38 53 30 76





COMMENT METTRE EN ÉCHEC LES CAMBRIOLEURS



Il est à déplorer un nombre important de cambriolages dans différents secteurs du département. À cet effet, il est important de rappeler quelques consignes élémentaires pour protéger ses biens.

Avant votre départ de longue durée

- pensez à l'Opération Tranquillité Vacances : signalez votre départ à votre gendarmerie qui assurera des passages réguliers à votre domicile. Cette opération est valable toute l'année ;
- n'enregistrez pas d'informations relatives à votre absence sur votre répondeur téléphonique ;
- faites effectuer un transfert d'appels téléphoniques pour donner l'illusion d'une présence ;
- ne laissez pas à l'extérieur de votre propriété, des objets qui pourraient permettre à des cambrioleurs de pénétrer chez vous par effraction (tournevis, barres métalliques, pied de biche, outil de jardinage) ou par escalade (échelle) ;
- optez pour un éclairage extérieur avec détecteur de mouvements ;
- équipez vos soupiraux et ouvertures avec des grilles adaptées ;
- équipez votre maison d'une alarme et éventuellement d'un système de vidéosurveillance ;
- laissez vos clés à un voisin ou à une personne de confiance ou au moins informez votre voisinage proche de votre départ ;

Pendant votre absence de longue durée :

- faites relever régulièrement votre boîte aux lettres.

Si vous vous absentez temporairement de votre domicile :

- pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée ;
- créez l'illusion d'une présence dans la maison (utilisez un programmateur pour allumer une ou plusieurs ampoules).

De nombreux cambriolages ont lieu pendant vos courses, pendant que vous allez chercher vos enfants à l'école... Une absence de 20 à 25 minutes suffit.

Si vous êtes dans votre domicile (home jacking) :

- pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée. Une vérification systématique avant d'aller vous coucher s'impose ;
- verrouillez votre véhicule stationné sur votre propriété. Ne laissez pas les clés à proximité de l'entrée de votre domicile. Les papiers de la voiture ne doivent pas être dans le véhicule.

Si vous êtes témoin de faits qui vous paraissent inhabituels dans votre rue ou quartier :

- ayez le réflexe du « 17 », la rapidité de l'information est gage d'une meilleure efficacité de l'action des forces de sécurité ;
- tout renseignement même anodin peut-être utile aux gendarmes.

« La sécurité est l'affaire de tous », c'est avec le concours de la population que la gendarmerie nationale pourra lutter plus efficacement contre les cambriolages.

Les associations nous communiquent...

Familles rurales

LES COWS BORDES

Médaille d'argent au championnat de France
La section country de l'association s'est présentée à la finale de la coupe de France. Elle a été qualifiée et les danseuses sont médaillées d'argent en section créa-team. Dès septembre, la section country reprendra ses cours, tous les mardis avec Antonnela. Si vous êtes intéressé par cette danse n'hésitez pas à vous renseigner au 06 73 84 67 15.



Spectacle des TAP

« Un incroyable talent » était le thème choisi pour le dernier spectacle des activités périscolaires du SIVOM « Les Bordes-Bonnée ».

Le vendredi 25 mai, face à leurs parents, « nos talents » se sont essayés avec brio au jeu de scène sous le regard bienveillant d'un jury improvisé. Une succession de danses, sketches, démonstrations de gymnastique et de maîtrise du ballon de foot ont animé la soirée. Pour clore le spectacle : un remake de « l'école est finie » devenu « les TAP sont finis ».

Les enfants, encadrés par leurs animatrices, avaient répété durant de longues semaines afin d'obtenir de bonnes appréciations du jury et surtout de rendre fiers leurs parents. Bravo aux enfants pour leurs prestations réussies, leurs créations, l'écriture de sketches et pour la chanson finale.

Merci aux animatrices pour le travail d'accompagnement. Merci à monsieur Pelloile pour le son et les lumières et aux parents qui ont aidé lors de la soirée.



L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

De Les Bordes

Organise

A la salle polyvalente

Une exposition d'amateurs « aux talents cachés » et gourmande

Le dimanche 04 novembre 2018

De 10h00 à 18h00

Entrée libre et renseignements au 02 38 35 55 96

Le Club pêle mèle organise son exposition "Travaux manuels" le dimanche 4 novembre de 10h à 18h salle polyvalente.

Renseignements et inscription au 02 38 35 55 96.

R.C.B.B - Racing Club Bouzy Les Bordes

Cette saison 2017-2018 s'achève avec un bilan très positif. Pour la première fois depuis la création du RCBB nous avons dépassé le cap des 300 licenciés chose exceptionnelle car il nous fait intégrer le top 20 des gros clubs du Loiret.

Nous avons eu des résultats très satisfaisants avec les jeunes aux deux finales départementales pour nos U11 et U13 et pour la demi-finale en Coupe Paul Sauvageau pour notre équipe fanion.



Équipe U11



Équipe U13

Notre tournoi de la Pentecôte a également été une réussite car nous avons accueilli 680 enfants sur tout le weekend. Je tiens à remercier l'ensemble des dirigeants, bénévoles, parents, joueurs qui nous ont aidés à réaliser cette manifestation.

Les stages de foot pendant les vacances scolaires ont été un vrai succès. Merci à nos dirigeants et à la mairie pour le prêt du gymnase.

Merci également aux employés communaux pour l'entretien du terrain, chose qui n'est pas simple car les personnes deviennent de plus en plus exigeantes.

Si vous avez l'âme d'un éducateur, d'un dirigeant, ou juste d'un bénévole alors venez rejoindre notre association !!!!



Équipe fanion

Association des Familles
et Amis des Anciens du
Maquis de Lorris



Chaque année, l'AFAAM organise une cérémonie du souvenir en l'honneur des résistants du maquis au Carrefour de la Résistance le deuxième dimanche d'août. Les routes d'accès au carrefour de la Résistance seront exceptionnellement ouvertes le dimanche 12 août afin de faciliter l'accès. Cette année, l'association recherche des bénévoles pour aider au service lors du pot de l'amitié (à partir de 16h) et des enfants pour le dépôt des gerbes. Les personnes intéressées peuvent contacter Claudine au 06.89.63.31.39 ou par mail : claudine.boennec@orange.fr.



Lieu de spectacle: Espace chapiteau route de Sully Les Bordes

contact: 06.03.49.25.69

lagare126@gmail.com

Les prochains évènements :

- dimanche 30 septembre : LA JOURNEE DES MOMES

Toute une journée de spectacles destinée aux enfants mais pas que...

11h: l'arbre aux petites bêtes 30mn (de 1 à 5 ans)

15h: Les carottes sont crues 45 mn (à partir de 5 ans)

16h30 : Il était une fois 45 mn (tout public)

- dimanche 14 octobre : assemblée générale à 14h

- dimanche 14 octobre : SPECTACLE DE MAGIE à 15h30 par TIM SILVER

Vous étiez nombreux le 15 avril lors "des bâches ouvertes" ainsi que le 27 mai lors « des bâches et du son ».



Les artistes des bâches ouvertes



Les bâches et du son 27 mai 2018



Merci à tous les artistes et bénévoles pour ces belles journées et au public de s'être déplacé !!

STAGE DE CIRQUE

31 jeunes ont présenté leurs numéros lors du spectacle, suite au stage organisé pendant les vacances de printemps. Au programme: jonglerie, fil, boule, rolla bolla, tissu, corde, acrobaties, portées. Les 170 spectateurs ont été enthousiasmés par ces artistes en herbe. La soirée s'est terminée par le spectacle de la Cie "Cri-o-Lane Circus" : «Et purée».



REPRESENTATION GYM ENFANT lundi 11 et mardi 12 juin

Les parents et amis ont assisté à une représentation, où les enfants présentaient une partie des activités proposées durant l'année écoulée : gym au sol, poutre, acrosport, ruban. La soirée s'est clôturée par un buffet. Merci aux parents pour leur participation.

Rentrée 2018-2019 Cours d'essai du lundi 10 au 16 septembre.

Inscription le lundi 17 septembre de 17h30 à 19h30 à la salle polyvalente.

Inscription le mardi 18 septembre de 18h à 19h au gymnase.

Prévoir un certificat médical et une photographie pour l'inscription.

Le lundi à la salle polyvalente, **GYM ADULTES** de 18h30 à 19h30. Puis **STEP** et **LIA** de 19h30 à 20h15.

La **GYM ENFANTS** au gymnase (gym au sol et une activité par trimestre)

- 4/5 ans : lundi 17h30-18h30
- 6/7 ans : lundi 18h30-19h30
- 8/9 ans : mardi 17h30-18h30
- 10 ans et plus : mardi 18h30-20h

La **GYM SENIORS** au gymnase du Hameau de Sully sur Loire le mercredi de 10h30 à 11h30

- Marche nordique :**
- le mardi à 9h15 : 6 à 8 km
 - le jeudi à 18h45 : 6 à 8 km (septembre, octobre, puis d'avril à juin)
 - le vendredi à 9h15 : 10 à 14 km
 - un dimanche par mois à 9h15 : 10 à 12 km
 - séjour marche nordique dans le Morvan du 19 au 24 octobre



RANDONNÉE DU BRAMÉ

ORGANISÉE PAR
LES SAPEURS-POMPIERS DE LES BORDES

30 Septembre 2018

3 Parcours:

Parcours de 5 km pour 1€

Parcours de 10 km pour 2€

Parcours de 15 km pour 3€

De 7 à 12 ans 1€

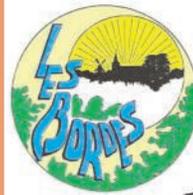
Gratuit pour les moins de 7 ans

Les départs se feront route de Lorris

« Les 6 Poteaux » 45460 Bray-St Aignan

En forêt d'Orléans à partir de 7H jusqu'à 10 H 30.

Pour toute information : 06 27 58 81 25



Dimanche 26 août 2018

LE FORUM DES ASSOCIATIONS
DE LES BORDES
SE TIENDRA
DANS LE CADRE DU VIDE-GRENIER



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



La Préfecture rappelle qu'il est interdit de brûler des déchets verts (feuilles, herbes....) à l'air libre à partir du moment où il existe un réseau de déchetterie permettant d'accueillir ces déchets. Le SICTOM propose également un service de broyage à domicile pour 15€ (1 heure de broyage pour 1 à 10 m³ et avec un diamètre maximum de 10 cm).

Renseignements au 02.38.59.50.25 et sur le site internet du SICTOM.



Badminton Club les Bordes : nos jeunes à l'honneur

Le Badminton Club Les Bordes fait le pari de la cohabitation entre jeunes et seniors, entre loisirs et compétiteurs, entre hommes et femmes et cela fonctionne plutôt bien. Nous essayons chaque année de nous améliorer pour faire en sorte de coller le mieux possible à notre devise : "Le **B**adminton **C**'est **L**e **B**onheur".

Cette saison nos jeunes badistes ont particulièrement brillé avec **trois titres départementaux** :

- **Aurore Touzé** en simple dame benjamine
- **Lou-Ann Baetens** en simple dame cadette 1 et en double mixte cadette 1



Antonin Alexandre s'incline en demi-finale et Baptiste Touzé en quart.

Au Super-Série Jeunes, compétition qui regroupe les meilleurs badistes de la région, Aurore Touzé s'est inclinée en 3 sets en finale.

Nos autres compétiteurs et compétitrices Célia Baetens, Quentin Bureau, Lucas Bureau, Lucas Bignozet, Samuel Brites Demacedo, Arnaud Chauzeix ont défendu avec brio les couleurs du BCLB.

Aurore est sélectionnée pour intégrer le Dispositif Avenir National Identification, ce dispositif sert à évaluer le niveau des fondamentaux technico-tactiques des



joueurs et va permettre à certains joueurs d'accéder au Sui-vi Avenir National pour l'année 2019. Les clubs des joueurs retenus sur ce DAN identification ont la possibilité de postuler au label « Club Avenir ».

Lou-Ann, quant à elle, intègre la section Sport-étude du CLTO à compter de septembre, son but est de jouer en national. Nous lui souhaitons réussite et épanouissement dans son nouveau club et ne manquerons pas de la soutenir.

Bravo à eux !

Nous donnons rendez-vous aux futurs badistes jeunes ou seniors, femmes ou hommes, qu'ils aient la volonté de faire de la compétition ou simplement de pratiquer le badminton en loisirs, à la rentrée de septembre.

Retrouvez les infos du club sur notre site www.bclb.jimdo.com ou notre page Facebook Badminton Club les Bordes

Le comité directeur

Les prochains évènements

Juillet

Jeudi 13 : soirée de la Fête Nationale à partir de 19h à la salle polyvalente. Restauration-barbecue et buvette sur place (comité des fêtes)

A 23h, feu d'artifice organisé par la municipalité suivi de la soirée dansante.

Vendredi 14 : rassemblement place Brucy, défilé, dépôt de gerbe au monument aux morts et vin d'honneur

Août

Dimanche 12 : cérémonie d'hommage aux résistants du maquis au Carrefour de la Résistance (voir p.11)

Dimanche 26: vide-grenier pour les particuliers organisé par le Comité des fêtes. Derrière la salle polyvalente, à côté du terrain de foot. Ouverture des portes pour les exposants à 6h du matin. Sans réservation. 2 € le mètre. Restauration et buvette sur place.

Dimanche 26 : forum des associations communales à l'entrée du vide-grenier (voir p.14)

Septembre

Samedi 8 : journée découverte du foot au stade organisée par le RCBB

Dimanche 30 : randonnée du brame organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers (voir p.14)

Dimanche 30 : « la journée des mômes » spectacles organisés pas la Gare 126 (voir p.12)

Octobre

Lundi 1 : conférence pour la journée internationale des personnes âgées à la salle polyvalente

Mardi 2 : bus numérique (découverte informatique pour les séniors) sur inscription (voir p.5)

Samedi 6 : repas et soirée dansante avec DJ organisée par le comité des fêtes

Samedi 13 : repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Dimanche 14 : assemblée générale de la Gare 126 et spectacle de magie Tim Silver (voir p.12)

Novembre

Dimanche 4 : exposition d'amateurs « Aux talents cachés » organisée par familles rurales (voir p.10)

Samedi 17 : choucroute organisée par le RCBB à la salle polyvalente

Jeudi 22 : concours de belote organisé par les Aînés Ruraux.



Horaires Mairie

Matin : 9h -11h45 du lundi au samedi

Après-midi : 15h -17h30 le lundi et le vendredi

Téléphone : 02.38.35.51.02

La mairie sera fermée le samedi matin du 14 juillet au 11 août inclus.